

Chatus N

Variété de raisin de cuve.



Origine

Ce cépage se rencontre dans le Sud du Massif Central, dans les Alpes (Dauphiné, Savoie) et dans le Nord de l'Italie (Piémont).

Utilisation

Variété de raisin de cuve.

Nom de la variété en France

Chatus

Synonymie

Aucun synonyme n'est officiellement reconnu en France, ni dans les autres pays de l'Union européenne pour cette variété.

Données réglementaires

En France, le Chatus est officiellement inscrit au "Catalogue des variétés de vigne" sur la liste A et classé. Cette variété est également inscrite au catalogue de l'Italie.

Éléments de description

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui présente une forte densité des poils couchés,
- aux jeunes feuilles à plages bronzées,
- aux feuilles adultes pentagonales, à trois ou à cinq lobes, avec des sinus latéraux supérieurs avec présence parfois d'une dent à la base, un sinus pétiolaire fermé à fond en V et à bords parallèles ou chevauchants, des dents moyennes et à côtés rectilignes, un limbe tourmenté, légèrement révoluté, bullé, gaufré et à la face inférieure, une densité faible à moyenne des poils couchés et des poils dressés,
- aux baies de forme arrondie.

Evolution des surfaces cultivées en France

Année	1958	1988	2000	2008	2018
ha	60	18	23	57	63

Profil génétique

Microsatellite	VVS2	VMD5	VMD7	VMD27	VRZAG62	VRZAG79	VMD25	VMD28	VMD32
Allele 1	131	223	239	176	188	252	238	216	239
Allele 2	135	225	249	191	194	252	240	235	271

Aptitudes culturales et agronomiques

Le Chatus est un cépage assez fertile et à port érigé. Il peut être conduit en taille courte ou longue. La vigueur de ce cépage rend possible son implantation dans des terroirs assez pauvres et secs. Le Chatus semble être bien adapté aux sols acides.

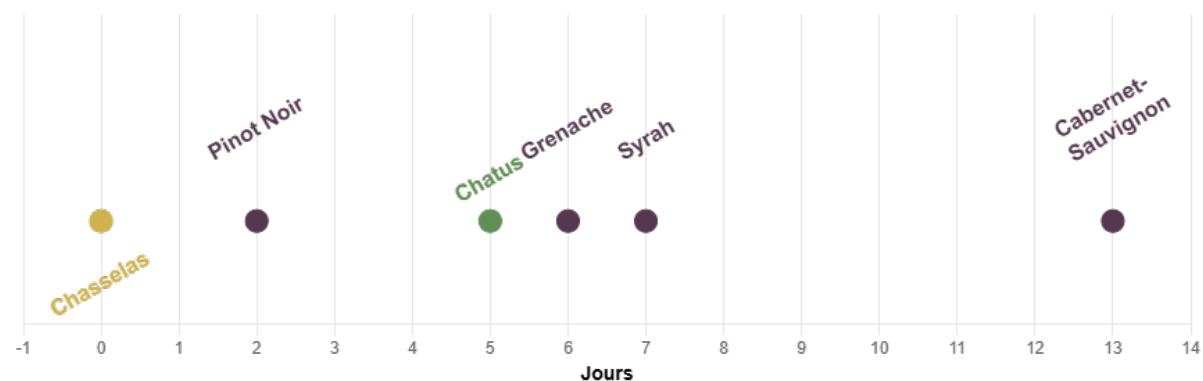
Sélection clonale en France

Les deux clones agréés de Chatus portent les numéros 1046 et 1285. Un conservatoire d'une soixantaine de clones a été planté en 2001 en Ardèche suite à des prospections menées dans le Sud du Massif Central et en Italie.

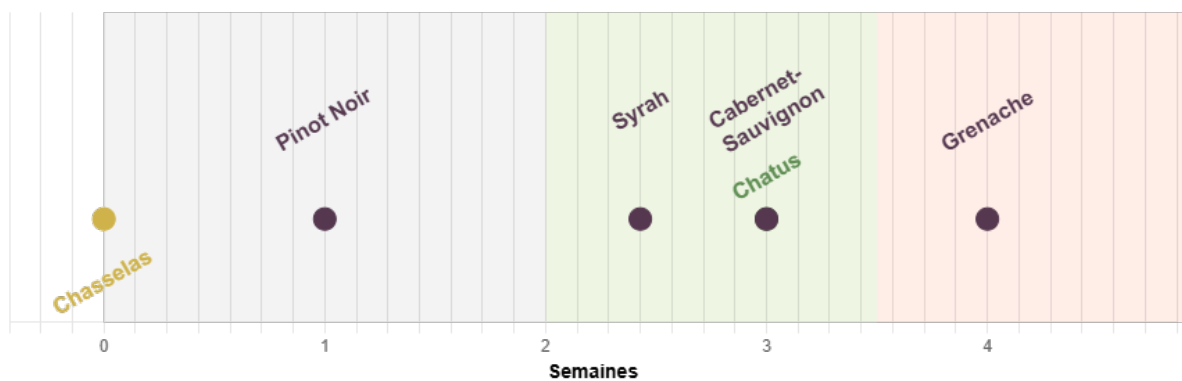
Phénologie

Epoque de débourrement : 5 jours après le Chasselas.
Epoque de maturité : 2ème époque, 3 semaines après le Chasselas.

Debourrement



Maturité



Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi, France.
- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Institut Agro Montpellier, Marseillan, France.
- Dictionnaire encyclopédique des cépages et de leurs synonymes. P. Galet, 2015, Ed. Libre&Solidaire, France.
- Traité général de viticulture, Ampélographie. P. Viala et V. Vermorel, 1901-1909, Ed. Masson, Paris, France.
- Registro nazionale delle varietà di vite. Ministère de l'agriculture italien [[site web](#), consulté en 2020].



*Plantgrape, tous droits réservés,
plantgrape.fr, UMT Géno-Vigne@
INRAE - IFV - L'Institut Agro Montpellier*